

A quoi ça sert?

Grâce à l'e-facture, vous recevez vos factures là où vous les payez - directement dans votre e-banking. Cela vous fait non seulement gagner du temps, mais en plus c'est simple et écologique. La saisie manuelle du numéro de référence, du montant facturé et du numéro de compte à créditer n'est plus nécessaire. Le risque d'erreur est supprimé.

Comment ça fonctionne

Au lieu de vous parvenir par courrier, l'e-facture vous est directement adressée par l'intermédiaire de votre partenaire financier, banque ou poste, dans la liste des factures à payer sur votre e-banking. Contrairement à un prélèvement direct de type LSV, vous pouvez contrôler votre facture, l'enregistrer ou l'imprimer, choisir la date de son paiement, voire la refuser en cas d'inexactitude.

Comment s'inscrire

En trois étapes rapides, vous pouvez dorénavant recevoir les factures de l'ECAP en format électronique sécurisé. Connectez-vous à votre e-banking, activez le service en cliquant sur le menu «e-facture», enregistrez-vous auprès des émetteurs d'e-facture de votre choix.



Préserver et assurer

www.ecap-ne.ch

Place de la Gare 4 · CP · 2002 Neuchâtel
T. 032 889 62 22 · F. 032 889 62 33 · ecap@ne.ch



e-facture

contrôle instantané



paiement efficace



Économie :

Les factures traditionnelles coûtent jusqu'à CHF 5.- l'unité. L'e-facture ne nécessite ni papier, ni impression, ni enveloppe, ni manutention. La consommation de ressources naturelles est réduite grâce à la transmission électronique des factures.